



COMMUNE DE
WALHAIN

ANNEXE X de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement – catégorie C

Concerne la demande de M. Alex DE SELLIERS DE MORANVILLE pour la MONSEL Gestion s.a. demeurant Chaussée de la Hulpe 177 bte 2 à 1170 Watermael-Boitsfort en vue d'obtenir le permis d'environnement classe 2 pour Forage du nouveau puits Monsel P2 pour prise d'eau souterraine et exploiter une prise d'eau pour le puits Monsel P1 autorisé suite aux essais de pompages réalisés.

Rue Fond des Saussalles, 101 à 1457 Walhain.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, au service de l'urbanisme Champs du Favia 8 à 1457 WALHAIN (010/65.33.90-91 ou 93) ou urbanisme@walhain.be à partir du 1^{er} février 2022. Le fonctionnaire technique du SPW-DGO3 peut être contacté à l'adresse suivante : SPW 22, rue de l'Ecluse à 6000 Charleroi 071/654880.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
27/01/2022	01/02/2022	Administration communale service urbanisme 15/02/2022 à 12:00	Collège communal place Communale 1 1457 Walhain

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service et e 05/12/2019, de 18h00 à 19h00 uniquement sur rendez-vous préalable (urbanisme@walhain.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Walhain, le 24/01/2022

Le Bourgmestre

Xavier DUBOIS